

Communiqué

Plan de réduction des dépenses en santé : « Le réseau de la santé n'est pas une chaîne de montage ! » Dominique Verreault, présidente de l'APTS

Longueuil, le 9 décembre 2010 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) s'inquiète des conséquences sur les services à la population du *Plan de réduction des dépenses administratives et de soutien* présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc.

Si l'APTS salue la volonté du ministre de baisser le coût des médicaments, la généralisation à tout le réseau des initiatives de type *Lean*, méthode productiviste issue de l'industrie automobile, est particulièrement mal avisée. « Le réseau de la santé, ce n'est pas une chaîne de montage !, tonne la présidente de l'APTS, Dominique Verreault. Le ministre ne fait-il pas la différence entre une voiture à assembler et un humain qui souffre ? La méthode Lean est mal adaptée pour soigner des patients. D'autres pays, la Grande-Bretagne par exemple, ont connu des expériences malheureuses. Le ministre doit abandonner cette recette inapplicable. »

Tout cela sous le prétexte d'améliorer l'efficacité dans la dispensation des services. « Comment calcule-t-on l'efficacité pour des patients lourdement atteints physiquement ou psychologiquement ?, s'interroge la présidente. Au nombre de consultations ? Déjà, des gestionnaires vont jusqu'à imposer une limite au nombre de rencontres pour traiter un patient. Pourtant, les professionnels sont les mieux placés pour déterminer les besoins du patient. Cette dérive gestionnaire doit cesser. »

La volonté du ministre de réduire le taux d'encadrement des professionnels est louable et justifiée. Toutefois, la poursuite du plan de réduction du personnel de soutien suscite bon nombre d'interrogations. « Ce n'est pas parce qu'on élimine des postes de soutien que le travail administratif disparaîtra comme par magie ! Moins de personnel de soutien, ça veut souvent dire plus de paperasse à remplir par les professionnels, donc moins de temps à consacrer aux patients. »

Au lieu de fragiliser les services à la population, des économies substantielles pourraient être réalisées en cessant de recourir aux agences de placement privées, qui coûtent 20 % plus cher que le personnel du réseau. « Également, s'obstiner à recourir aux PPP est une aberration, considérant leurs coûts astronomiques. La facture du CHUM ne cesse de grimper. Qu'attend le ministre Bolduc pour réagir ? » de conclure Dominique Verreault.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 27 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux, dont les technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.

- 30 -

Pour renseignements :
Francis Boucher, conseiller en communication
Téléphone : 514.609.2906 (cell.)